

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TE VEA NO TAHTI.

Mahana pa 13 tetra 1872.

NATASIA, 24, vol. N° 50.

Prix de l'abonnement (payable d'avance):

Un an 12 fr.
Six mois 6 fr.
Trois mois 3 fr.
Un mois 10 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

IMPREMPTION DU GOUVERNEMENT.

Prix des Annonces (en comptant):

Les petites lignes 10 c. le ligne
Les moyennes 15 c. le ligne
Les grandes 20 c. le ligne
Les annonces réservées ne paient la moitié du prix de la publication.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Discours portant composition de la commission de répartition des contributions directes et des contributions directes pour les années 1870, 1871 et 1872. — Acte administratif.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Conseil d'Etat. — Les récitals en France et en Europe. — Les économies publiques et l'Amérique. — Nouvelles et faits divers. — Des avocats. — Les Malades des vins. — Attaques lyriques. — Mouvements du port. — Annexes.

PARTIE OFFICIELLE

NOUS, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,

Vus les articles 38 et 49 du Arrêté du 12 décembre 1861 portant réglement sur l'assiette, la liquidation et la perception des contributions directes ;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'instruction de diverses réclamations relatives à des dégrèvements, décharges ou modérations de contributions ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

AVONS décide et résolu :

Art. 1^e. — La Commission de répartition chargée de la révision des matières des contributions directes pour les années 1870, 1871 et 1872 est composée du :

M. MARCET, sous-commissaire de la marine, chef du service des contributions ;

EZANNA, aide-commissaire, commissaire des fonds, délégué de l'Ordonnateur ;

BONNEFON, propriétaire ;

CARRERA, pharmacien civil.

Art. 2. — La commission se réunira au bureau des contributions, sur la convocation de ce chef de service.

Art. 3. — L'ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Message* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 10 décembre 1872.

Pour le Commissaire Commissaire de la République absent à tout moment et par suite : —

L'ordonnateur, —

LE GUAY.

Pour le Commissaire Commissaire de la République :

Pour l'ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur et par dérogation :

Le sous-commissaire de la marine, —

G. MARCET.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Par décision de M. le Commissaire en conseil d'administration, le directeur des ponts et chaussées a été autorisé à établir au village de Vaiava, propriété de l'Etat, lequel appartient aux droits du sieur Labbé, le certificat prévu par l'arrêté du 20 juillet 1865, afin de régulariser les travaux de prises d'eau faites antérieurement à la publication dudit arrêté. Le certificat dont il s'agit n'ayant point été délivré en temps et lieu, bien que le propriétaire se soit conformé aux dispositions dudit arrêté, la décision précisée du Commissaire en conseil d'administration subordonne sa livraison à l'insertion de trois avis consécutifs dans le *Message* de la colonie.

Les personnes qui auraient des oppositions à former contre la livraison du certificat dont il s'agit doivent à les produire par écrit au Commissaire en conseil d'administration pendant un mois à leur disposition, à partir du vendredi 6 décembre courant jusqu'au jeudi 9 janvier (1873), au secrétariat de l'ordonnateur.

3—3

Service de la Poste.

AVIS.

Le bureau de la poste sera, à partir de ce jour, ouvert de 8 à 9 h. du matin.

NOTICE.

The post office will be, from this day, open from 8 to 9 A.M.

Service des Contributions.

RECENSEMENT.

MM. les propriétaires, habitants et colons européens, ainsi que les Chinois munis de cartes de résidence de la Direction de l'Intérieur, résidant à Moorea, districts de Afareaitu, Papetoai et Haapiti, sont invités à se présenter à la chefferie de leurs districts les 17, 18 et 19 décembre, pour donner les renseignements nécessaires à l'établissement du recensement de la population européenne.

CENSEURS.

All land proprietors, inhabitants and European planters, as well as those Chinamen who have cards of residence from the Direction of the Interior, residing at Moorea, in the districts of Afareaitu, Papetoai and Haapiti, are invited to present themselves at the residence of the chiefs of their districts, on the 17th, 18th and 19th of December, to give the necessary information for establishing the census of the European population.

TATO RAA TAATA.

Te paraia hia 'u nei te man fatu fenua, te feia e parabi e te manu faaiga papua, oia 'u nei te manu Tenitio i roa i tu ratou te paraia parabi raa no te parei e tato raa haapiti no (no te paraia e tato raa haapiti) e parabi i Moorea i ruto i te manu maataineau ra i Afareaitu, Papetoai e Haapiti. E-haure manu mai i te fara haui oto ratou to manu maataineau i te 17, 18 e 19 no tetra e faste mai i te manu parei e an no te faaiga raa i te tao raa i te manu papua e parabi haere nei.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Conseil d'Etat.

Voici comment a été arrêtée la composition du conseil :

Président.—Le garde des sceaux, ministre de la justice.

Vice-président.—M. Odilon Barrot, président.

Section de contestation.—M. Odilon Barrot, président; MM. Dumontet, de Montesquieu, Pascalis, Tranchant, Marboeuf et Bellomayre.

Section de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes.—M. Grosroux, président; MM. Saglio, Silvy, de Segur et Pascal.

Section des finances, de la guerre et de la marine.—M. Gouard, président; MM. le Trésorier de Larouque, de Circuit, colonel Tourtouse, vice-amiral Bourgois.

Section des affaires étrangères, des terrains publics, de l'agriculture et du commerce.—M. Alcock, président; MM. Collignon, André, Léopold de Guillard, de Chateauneuf.

La liste des conseillers d'Etat en service extraordinaire est arrêtée. Voici les membres choisis par le gouvernement pour chaque ministère :

Intérieur.—MM. Durangel, directeur de la division départementale; Fournier, directeur du service de l'Algérie; Husson, secrétaire général de la préfecture de la Seine.

Guerre.—M. Marbot, général géographe.

Marine.—M. Duran, chef de comptabilité.

Justice.—M. Duran, secrétaire général.

Tracons publics.—M. de Franquville, directeur général des chemins de fer.

Agriculture et commerce.—M. Ozanne, secrétaire général.

Affaires étrangères.—M. Despres, directeur du service politique.

Instruction publique et cultes.—MM. Saint-Rémy Taillandier, secrétaire général, et Tardif, chef de la division des cultes.

Finances.—MM. Dufraze, secrétaire général; Andé, directeur des douanes; Grimpé, directeur des contributions directes; Roy, directeur de l'enregistrement.

Vingt-huit maîtres des requêtes sont attachés au conseil.

La première séance du conseil d'Etat a eu lieu le 10 novembre de Gravelle-Saint-Germain, 107, pour l'installation des membres nommés par l'Assemblée et du vice-président et des chefs de section nommés par M. le Président de la République. La cérémonie d'installation a eu lieu dans le grand salon jaune, dont les fenêtres ont vu sur le jardin de l'ancien ministère de l'intérieur.

Les récitals en France et en Europe.

Voici, d'après *l'Indépendance belge*, le résultat de l'enquête faite par les soins de la maison Barthélémy, de Marseille, au sujet du rendement probable de la récolte des céréales de l'année 1872.

Il y a eu cette année environ 15 millions d'hectares ensemencés en blé (14,694,007), sans compter la Meurthe-et-Moselle, l'Alsace-Lorraine et l'Algérie, dont les surfaces cultivées ne sont pas exactement connues aujourd'hui. Dans 42 départements, la récolte est estimée très bonne. En voici les noms par ordres alphabétiques : Alsace, Aude, Aveyron, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Chér, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Dordogne, Eure, Finistère, Gardonne, (Haute), Gers, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Lot-et-Cher, Lot, Lot-et-Garonne, Maine (Haute), Mayenne, Meurthe-et-Moselle.

Bassin, Bourgogne, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Saône (Haute), Savoie, Savoie (Haute), Sarthe, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Vendée, Vosges, Yonne. Dans 37 départements, cultivant ensemble 6.057.003 hectares, la récolte est considérée comme bonne. Voici le tableau de ces départements : Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardennes, Ariège, Aude, Aude-Haute-Rhône, Cantal, Corrèze, Côte-d'Or, Deux-Sèvres, Doubs, Eure, Loire, Hérault, Isère, Jura, Landes, Lot-et-Garonne, Lotz, Maine, Marne, Meuse, Morbihan, Orne, Oise, Pas-de-Calais, Pyrénées Orientales, Pyrénées-Saint-Gaudens, Pyrénées-Atlantiques, Somme, Tarn et Garonne, Vienne, Vienne (Haute), Algérie. Dans 3 départements, cultivant ensemble 203.221 hectares, savoir : les Alpes-Maritimes, le Gard et Vaucluse, la récolte est considérée comme assez bonne. Eure dans trois autres départements, l'Ardèche, le Var et la Drôme, cultivant ensemble 317.804 hectares, la récolte est considérée comme passable.

En Angleterre, on ne compte que sur une récolte moyenne. En Ecosse, d'après les appréciations, on n'espère pas même une récolte moyenne. En Irlande, on compte sur une récolte un peu meilleure.

En Italie, il est certain que l'Italie du Nord a été épargnée par la sécheresse, d'autant plus que toutes les provinces du Nord sont arrivées à la moitié de la récolte avec des stocks à peu près bons. Dans les doléances, la récolte est mauvaise sous le rapport de la qualité et de la quantité. On estime, on sait, que les 2/3 du royaume ont une mauvaise récolte, comme il n'y en avait pas depuis 1853.

Dans les provinces Dalmatiennes, les pluies qui sont survenues ont sauvé les récoltes de la Vlaichie, de la Moldavie et de la Bessarabie. Si la quantité peut laisser un peu à désirer, la qualité est supérieure.

En Russie, les renseignements sont nombreux et locaux. Il faut donc prendre précautionusement. Dans le gouvernement de Taganrog, la récolte est belle en qualité, mais mediocre en quantité. De Bessarabia on parle sur une bonne moyenne de gîthkars et de blé dur. De Rostoff on écrit que la qualité des gîthkars ne laissera rien à désirer ; ils auront grand poids, mais ils seront un peu foncés en couleur. D'Odesse on affirme que la récolte de blé sera au-dessus de la moyenne, le poids très grand et la couleur foncée.

En Allemagne, les appréciations sont variées. Le Holstein, le Mecklenbourg et le Hanovre ont été très favorisés ; mais il n'y a aucune réserve de 1871.

De Posen on sait que la récolte ne dépassera pas une moyenne ordinaire. L'Anhalt a fait beaucoup de mal.

La Suisse a une très belle récolte de blé en général.

L'Espagne, comme quantité et qualité, a, dit-on, de belles récoltes.

En Belgique, on estime que, sans être abondante, la récolte peut être considérée comme bonne moyenne pour le blé.

En Turquie, la récolte sera, moyennant un général comme qualité.

Enfin des Etats-Unis on annonce que les rendements seront généralement supérieurs aux chiffres qui avaient été principalement donnés. Cependant le bureau agricole de New-York calcule, à la fin du mois dernier, que la récolte en blé sera de 6 p. c. inférieure à une bonne moyenne récolte ordinaire.

Le commerce Parisien et l'Amérique.

Le conseil général des Etats Unis vient de communiquer aux autorités fédérales des statistiques relatives au mouvement commercial entre la ville de Paris et les Etats Unis. Les chiffres officiels français sont convertis en dollars, mais ils n'en seront pas moins clairs pour nos lecteurs.

Le capitale de la France figure pour un-vingtième dans le total des importations faites aux Etats Unis. De 1863 à 1872, dans une période de huit ans, les expéditions ont été de 40 millions de francs, soit un chiffre de 215.460.695 dollars, ce qui équivaut à une moyenne annuelle de 27.446.337 dollars. Pendant les années 1870 et 1871, il y a eu une légère diminution qui expliquent les événements des deux sièges. En 1869, le chiffre des importations parisiennes avait été de 30.163.787 dollars ; il tombait l'année suivante à 26.096.563 dollars, et en 1871 à 23.975.061 dollars. Mais le premier trimestre de 1872 indique une importante augmentation. Du 1^{er} janvier au 31 mars 1872, il a été versé vers les Etats Unis pour 11.138.746 dollars de marchandises, ce qui fait prévoir pour l'année un chiffre de 40 millions de francs. Voici les chiffres : articles importés de Paris, 150.000 francs ; articles importés de Paris, Livres, 180.000 francs ; 173.236 dollars. — Objets d'art, brotins, 672.849 dollars. — Nouveautés : mérinos, bœuf, et crêpe, 3.801.979 dollars ; chèvres, 1.395.358 dollars ; soieries, 272.448 dollars ; articles divers, 3.542.927 dollars ; hostons et garnitures, 1.378.618 dollars ; toiles 161.932 dollars ; dentelles, 370.906 dollars ; gants de peau, 931.034 dollars ; fleurs artificielles et plumes, 1.075.871 dollars ; articles de fantaisie, 918.373 dollars. — Caisses apprétées, 2.801.113 dollars. — Parfumerie, 406.473 dollars.

On peut juger par ces chiffres de l'importance du tribut que le luxe américain paie au commerce de Paris. (Courrier de S. Fr.)

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le dimanche 1^{er} septembre, dit l'Eclaireur, la musique de la Garde Républicaine s'est fait entendre pour la première fois à Paris depuis son retour d'Amérique. Voici le programme qu'ils ont exécuté, dans le jardin des Tuilleries, de cinq à six heures du soir : La Marche aux flambeaux ; l'ouverture de Zouza ; la valso des Petits Oiseaux ; fantaisie sur Faust ; air pour corset à piston (Arban). M. Paulus, chef de musique, et M. Maury, sous-chef, avaient choisi à dessin ce programme composé de tous les morceaux qui avaient obtenu le plus de succès dans les grandes cités de l'Union américaine. Ce fut la veille seulement que M. Paulus avait reçu l'ordre de se rendre avec son corps à Paris, au jardin des Tuilleries. M. Maury n'a été nommé qu'à la dernière heure. Et les promeneurs ont été bien étonnés quand, à cinq heures moins un quart, ils ont vu arriver le corps de musique de la Garde, suivi d'une foule énorme, qui, depuis la caserne des Colisiers et sur le parcours de la rue de Bivou, lui avait fait cortège. Les vivats, les applaudissements accueillent les musiciens qui ont représenté avec tant de succès l'art français en Amérique. À la fin de chaque morceau, les bravos recommencent. Une surprise nouvelle était réservée au public. Tous les morceaux du programme avaient été exécutés, et M. Paulus ne

quittait pas sa place au milieu des musiciens attentifs à un nouveau signal. Tout à coup, il lève la main, puis l'abaisse, et l'on entend un air nouveau, étrange, inconnu : c'est le Star Spangled Banner, bien sûr suivi du Yankee Doodle, les airs nationaux d'Amérique. Les applaudissements redoublent. On voit M. Paulus donner une signa, et les musiciens attaquent l'air national. C'est alors l'effroi, tout le monde court à l'évit. Les deux agents gardent leurs musiciens. On chante, et quand le refrain est fini, l'on entend le chantier avec un plaisir incomparable. La foule a envahi le cercle réservé aux musiciens. M. Paulus et M. Maury font de vains efforts pour calmer leurs hommes ; les mains se serrent, les chapeaux s'agitant en l'air, c'est un pôle-mêle où éclatent la sympathie de l'enthousiasme. Les musiciens ont été entraînés dans la foule. M. Paulus et M. Maury parviennent à échapper à cette ovation, et on les a vus se réfugier au café de la Régence, où les plus chaleureuses félicitations leur ont été prodigues. Le soir, les officiers de la Garde Républicaine ont donné un banquet de bienvenue à M. Paulus et à ses artistes.

— On lit dans la Gironde de Bordeaux : La Compagnie des Messageries maritimes vient enfin de se décider, d'une façon définitive, à doubler son service entre Paris et les îles de l'Asie. Voilà de longues années que les compagnies hollandaises, et nous pouvons dire les compagnies français, réclamaient avec instance cette mesure. Félicitons-nous donc de voir que toute satisfaction est aujourd'hui donnée à nos voix. Quoiqu'il soit déjà un peu tard et que d'autres habitudes soient déjà prisées, il est certain que le fret viendra toujours de préférence aux vapours français, et, d'ailleurs, il devient chaque jour de plus en plus abondant, et les passagers sont de plus en plus nombreux. Le double service nouveau des Messageries commencera dès le mois d'octobre. Tous les commerçants français qui ont des relations avec le Sénégal, le Maroc, l'Afrique, vont utiliser cette nouvelle avec une grande satisfaction, et seront enchantés de pouvoir correspondre dès fois par mois à poste française. Ce double service contribuera à augmenter encore nos échanges avec l'Afrique, le Sud et l'Afrique, et nous espérons que dans quelques années il deviendra même insuffisant.

On lit dans les nouvelles du Jacourt, ce bateau parti pendant le siège de Paris, et que montait le matelot Laprice. Après avoir passé au-dessus de la Rochelle, le Jacourt a disparaît, en effet, à l'horizon dans l'océan atlantique ; puis il a rencontré sans doute un courant atmosphérique qui l'a renvoyé vers l'Est, car on vient de retrouver dans les îles Scilly, sur les côtes de Cornouailles, les dépêches dont le courageux marin s'était chargé. Les sacs, n'ayant pas été ramassés dans un seul et même endroit, on est admis à supposer que Lepencé, en apercevant le groupe des îles, s'est débarrassé de ses dépêches au fur et à mesure qu'il approchait de la terre, sans se préoccuper de la sécurité de son bateau, n'allait pas en vain faire face à l'adversité atmosphérique et rester ne percer inévitable. M. Rambon, qui a été prévenu de cette étrange découverte, va faire passer ces dépêches aux destinateurs. Espérons que ceux qui recevront ces lettres, qu'on envoyait perdus depuis si longtemps, auront, en les lisant, une bonne pensée de sourire pour ce brave Lepencé, qui a songé à l'accomplissement de sa mission avant de songer à sa vie.

— On écrit de Stockholm à la date du 10 septembre : Il est arrivé de mauvaises nouvelles de l'expédition suédoise dans les mers arctiques. Le docteur Oesberg, qui avait accompagné comme météorologue l'expédition envoyée de Göteborg à l'Esjöfjord, est arrivé le 5 à Tromsø, revenant dans son pays, et a télegraphié que le bateau à vapeur Finn avait rencontré le 28 les deux vaisseaux de l'expédition à l'est de l'île de Svalbard. Le 29, il a été également signalé l'arriver aux Sept-Îles. Les deux hommes qui ont participé à l'expédition sont arrivés à Norrköping. Une lettre adressée au conseil à Hammarby, M. Berger, à l'Institut météorologique de Christiana, donne les détails suivants sur les découvertes que le pêcheur Altman a faites à l'Est de Spitzberg : Altman a trouvé dans ces parages la mer tout à fait libre des glaces, ce qui ne l'est pas arrivé pendant vingt ans de navigation. Il s'est dirigé vers l'est et est arrivé à Sillstrand, nommé sur les cartes de Petermann Koenig et Lancke. Cette terre est composée de trois grandes et de cinq petites îles, qu'il a désignées sous les noms de Svalbard, Dansk, Jan Mayen, Dansk, et Jan Mayen. D'après ces indications, la pointe la plus méridionale de l'île occidentale est située à 78 degrés 43 minutes de latitude nord et 28 degrés 35 minutes de longitude est. Celle-là, au nord, une plus grande largeur. Les autres îles sont situées au nord-est, la plus orientale à peu près à 79 degrés 2 minutes de latitude nord et 32 degrés 47 minutes de longitude est. Altman a passé à l'extrême méridionale des îles et gagné ensuite la ligne des glaces solides à l'est. A cet endroit, il n'a pu voir de terre ni au nord ni dans une autre direction, même quand l'air était pur. Sur la plus grande des îles il a tout vu sous des nuages.

— Voici un édit assez curieux traduit d'un journal japonais : « Pour que l'mission est accordée aux prêtres de tous les temples du Japon de se nourrir de toute espèce de viande ; ils peuvent faire ce que bon leur plaisir, et laisser passer leurs chevaux, et assister aux cérémonies religieuses qu'ils accomplissent dans leurs temples si les sont libres de s'habiller comme le leur convient. »

— Les milices de la République et de l'Empire qui repoussent les secours se font inscrire en ce moment aux différences mairies, les registres ayant été brûlés pendant la Commune. Dernièrement à la mairie du 3^e arrondissement de Paris, un vétérinaire venait de se faire inscrire comme ayant servi dans l'armée française de 1793 à 1828 ; au moment où il déclarait son nom, il tomba à la renverse. Il était mort. Il se nommait Jean Massé, et était âgé de 97 ans. C'est lui qui soutint Napoléon à Ratisbonne pendant qu'on lui pansait le pied.

— Le dernier des grenadiers du bataillon dit de l'île d'Elbe vient de mourir à Paris à l'âge de 86 ans. Le capitaine Laurent Blamont, revenue de l'île d'Elbe avec Napoléon I^r, avait été, au débarquement de Fribourg, chargé d'aller sommer le fort d'Antibes. Le capitaine Blamont a été longtemps adjudant-major aux invalides.

— La reine d'Angleterre a remis à M. Stanley une magnifique tabatière en or, ornée de brillants. Une lettre de Lord Granville félicite M. Stanley et lui fait savoir que la reine a hautement apprécié le zèle et la prudence dont il a fait preuve dans son voyage à la recherche de Livingstone.

Le 1^{er} janvier 1873, à Paris, il sera voté la loi du 23 juillet 1872 déclarant le monopole métrologique en Autriche, et déclarant que ce qui sera dans le ventre de la glace fondante, est égal à 999 grammes 997,65 au mètre prototype déposé à Paris. L'échalon de référence est un cristal dont le poids dans le vide est égal à 999 grammes 997,65 au kilogramme prototype de Paris. Le nouveau système de poids et mesures pourra être appliqué dans le commerce dès le 1^{er} janvier 1873; il sera obligatoire et exclusivement employé à partir du 1^{er} janvier 1876.

Il a été créé en Europe, dans l'année 1870, 75 nouvelles fabriques de sucre, dont voici la nomenclature : France, 7; Zollverein, 10; Autriche-Hongrie, 35; Russie et Pologne, 7; Belgique, 6; Pays-Bas, 8. Il existait donc en Europe, à la fin de 1870, 1,507 fabriques de sucre, qui se répartissent de la manière suivante dans les différents Etats : France, 423; Zollverein, 510; Russie, 283; Autriche-Hongrie, 298; Belgique, 135; Pologne, 42; Pays-Bas, 20; Suisse, 4; Grèce, 1; Grande-Bretagne, 1. (*Illustration-Zeitung*)

Voici approximativement, d'après la *Météorologie*, les quantités de fer fabriquées en 1871 dans les différents pays : Grande-Bretagne, 5.896.000 tonnes métriques ; Etats-Unis, 1.735.000; France, 1.223.000; Zollverein allemand, 1.133.000; Belgique, 904.000; Autriche, 408.000; Suède et Norvège, 254.000; Russie, 299.000; Italie, 68.000; Espagne, 65.000; autres pays, 181.000. Total, 12.168.000 tonnes métriques. On remarque que la Grande-Bretagne a produit à elle seule la moitié environ de fer fabriqué dans le monde entier l'année dernière.

Il résulte d'une statistique publiée par l'*Écclésiastique* qu'à Paris, chaque jour, on jette aux boîtes de la poste 37.152 lettres pour Paris, 135.614 pour les départements et 36.614 pour l'étranger ; au total, 199.380 ; ce qui fait en moyenne 55.060 francs dépensés au timbre-poste.

On lit dans l'*Écho* que, dans la période de vingt ans écoulée de 1851 à 1870, il y a eu 20.644 individus morts par accident dans les mines de houille de la Grande-Bretagne.

Méfiez-vous des pains à cacherer : le docteur Goppelsoeder, de Bâle, a réussi, pour faire des expériences, 212 espèces de pains à cacherer de couleur, accusés dans diverses fabriques, et voici les résultats auxquels il est arrivé : Les pains à cacherer rouges contiennent du méthane ; les jaunes de l'oxyde de plomb ; les blancs renferment du plomb ; lesverts et les bleus, du bleu de Prusse et du chrome. On conseille de ne employer que des pains à cacherer noirs, beiges ou blancs. L'usage des pains à cacherer a bien diminué depuis qu'il est devenu d'habitude presque générale d'emporter les enveloppes gommées ; mais il est bon toutefois de prévenir d'un danger possible ceux qui s'en servent encore.

CONSEILS À NOS LECTRICES. — De la manière de se servir des couleurs en matière de toilette. — Pour les brunes : le rouge cerise, le bleu foncé, le jaune, le blanc.

Pour les blondes : le bleu, le vert, le lilas, le rose.

Une grande femme doit porter des dessins à fleurs, à carreaux.

Une petite femme doit porter des dessins rayés verticalement.

Toutes deuxies dispositions n'allongent pas la taille ; les deuxièmes lui donnent en apparence.

Un vêtement ovale doit s'accorder de bandeaux tombants, en dépit même de la mode.

Un vêtement allongé doit relever ses bandeaux, afin de ne pas s'allonger davantage.

Une femme maigre doit s'habiller de blanc.

Une femme grasse doit s'habiller de noir.

Les corsages ne conviennent qu'à quelques personnes et aux dames d'une constitution très forte.

Le corsage ne convient qu'à celles qui ont de l'empêtement.

L'angle de la jupe d'une robe est toujours une qualité ; elle démontre l'empêtement et la maigrise tout à la fois.

Les écharpes vont aux femmes jeunes et espièges.

Le châle vient à bout, pour être porté, d'une femme grande et bien prise dans sa taille. Il doit tomber sans faire de plis, de façon que la pointe se trouve éraflée au bas de la robe qu'il recouvre. Il ne doit jamais être serré autour de la ceinture. (Échange.)

Des aurores boréales et leurs rapports avec d'autres phénomènes atmosphériques.

On rencontre peu d'études, dans l'histoire des sciences, qui fassent mieux ressortir les rapports de leurs différentes branches et l'apport que chacune d'elles apporte aux autres, que l'examen attentif des illuminations grandioses communes sous le nom d'aurores boréales.

Depuis plus de quarante ans que nous illustrons, dans ce journal, sa belle théorie du magnétisme terrestre, et identifiant la terre à un solénoïde, c'est-à-dire à un globe entouré de courants allant de l'est à l'ouest, et vice versa, l'évidence absolue du magnétisme et de l'électricité a été mise en doute par personnes ; au contraire, les observations et les voies d'Amper ont été par un grand nombre de physiciens une source abondante de découvertes. Cela est un des plus grands pas en avant dans la marche synthétique des sciences physiques.

En même temps, et depuis, s'accumulaient les faits qui démontrent que la chaleur et l'électricité sont réciprocement cause et effet l'une de l'autre, c'est-à-dire que l'une peut détruire l'autre.

Ces analogies résultant de l'observation et de l'expérimentation permettent d'entrevoir dès aujourd'hui l'ordre de cause en-dessous des divers ordres de phénomènes si variés et si différents dans leurs aspects.

Nulle part cette tendance vers l'unité du monde physique ne se laisse voir plus clairement que dans les théories, mêmes les plus différentes, qui essayent de trouver la cause des aurores boréales.

Le sujet est plus que jamais à l'ordre du jour dans les sociétés savantes ; il est digne de cet honneur autant par l'intérêt de ces considérations théoriques que par la hauteur du niveau des connaissances pratiques.

C'est grâce à la splendide aurore visible le 2 février dernier, à Paris en même temps qu'à Constantinople, que l'imagination des savants a été de nouveau portée sur cet intéressant sujet. Je dis

à dessin. L'imagination, car n'importe qui osé théoriser et en discuter, le temps devient nécessaire pour élaborer des discussions variées, et ainsi il faut attendre le retour imprévu de l'éclairage du pôle. Tout le monde en a lu de telles descriptions, et il n'y a que ceux qui ont observé le phénomène qui peuvent en avoir une idée exacte, au moins dans l'ensemble. Des bandes lumineuses, blanches, rouges ou violettes, rayonnant d'un arc polaire limitant un secteur d'un fond noir ; dans les régions polaires, l'éclairage semble toucher terre, et celui qui en est le témoin se croit au centre du phénomène et il en aspire une odeur d'ozone et de soufre, qui font asphyxiant. Les bandes lumineuses qui rayonnent de l'arc sont parfois étroites et courtes, et ce n'est pas par les lois de la perspective qu'elles se réunissent en apparence dans le prolongement de cette direction. L'étendue peut en être immense en latitude et en longitude : le 1^{er} janvier 1769, une belle aurore a été vue en même temps en Pensylvanie et en France ; celle que toute l'Europe a admirée le 7 janvier 1831 a été vue près du lac Erie. La grandeur devient encore plus frappante quand on songe qu'il y a parfois des aurores sur des pôles du globe. Le 14 janvier 1802, le capitaine Lafond, du bœuf *La Comète*, a observé une aurore boréale étant à 100 milles de l'étoile polaire, et à 10 milles de la côte de la baie de Baffinland. Evidemment ce sont là des phénomènes auxquels participe une grande partie de la terre. Quel est le rôle qu'y jouent l'électricité et le magnétisme terrestre ? c'est ce qu'on ne peut pas encore préciser à l'heure qu'il est ; néanmoins on ne peut nier leur connexion avec ces météores : les mouvements déterminés de la boussole pendant toute la durée de l'aurore, ses déviations de plusieurs degrés à l'est, puis son retour au midi, suivis d'un passage brusque ou lent à l'ouest, comme l'a observé Celsius pour la première fois le 1^{er} mars 1751 à Uppsala ; la direction des bandes parallèles, et leur position dans l'espace, la position même du pôle, etc. Toute cette liste convergent apparemment, tout cela révèle le caractère magnétique de l'aurore.

Le grand physicien de La Rive soutient, d'accord en cela avec beaucoup d'autres météorologues, que les aurores boréales ont pour siège l'atmosphère, et il invoque surtout à l'appui de sa théorie cette remarque faite par Biot dès 1817 aux îles Shetland, à savoir : que l'aurore boréale ne se déplace pas rapport à l'observateur ; si c'était un phénomène cosmique, elle ne suivrait pas le mouvement de la terre. A cette raison, qui me paraît plausible, l'illustre météorologue génois rappelle l'observation de l'île de Madère, pour laquelle il a constaté que l'aurore boréale, lorsque l'obscurité est assez étendue, se déplace dans la direction des courants d'induction dues à l'action d'éclairs électriques d'origine extra-terrestre ; ces sont des dérivations des courants atmosphériques allant de l'équateur vers les pôles.

Dans les régions polaires, l'aurore se montre à la surface du sol et laisse diviner l'odeur d'ozone et de soufre ; enfin M. de La Rive rappelle, pour mieux encore établir l'origine magnétique terrestre de l'aurore, la belle expérience de 1857, démontrant l'origine de l'aurore sur les jets électriques lumineux lancés dans des gaz rarefisés. La diversité des causes qui peuvent donner l'aurore, l'illustration photographique de ces jets électriques pendant l'aurore, et qu'on ne peut, par contre, pas attribuer à l'origine solaire, sont évidemment, regardé comme des courants d'induction, sont à l'action d'éclairs électriques d'origine extra-terrestre ; ces sont des dérivations des courants atmosphériques allant de l'équateur vers les pôles.

Dans les régions polaires, l'aurore se montre à la surface du sol et laisse diviner l'odeur d'ozone et de soufre ; enfin M. de La Rive rappelle, pour mieux encore établir l'origine magnétique terrestre de l'aurore, la belle expérience de 1857, démontrant l'origine de l'aurore sur les jets électriques lumineux lancés dans des gaz rarefisés. La diversité des causes qui peuvent donner l'aurore, l'illustration photographique de ces jets électriques pendant l'aurore, et qu'on ne peut, par contre, pas attribuer à l'origine solaire, sont évidemment, regardé comme des courants d'induction, sont à l'action d'éclairs électriques d'origine extra-terrestre ; ces sont des dérivations des courants atmosphériques allant de l'équateur vers les pôles.

M. de La Rive ne nie pas la valeur de cette objection, mais il fait remarquer, en s'appuyant sur les expériences de Vogel et de Zöllner, que les dispositions des racines varient avec la pression, la température, et l'étendue des masses gazeuses lumineuses, et on est parvenu à retrouver dans la lumière de l'azote et de l'oxygène les raisons de l'aurore.

Une deuxième objection non moins gênante se dressera devant la théorie de M. de La Rive : c'est la coïncidence entre l'aperception des aurores et la présence des taches solaires. Le soleil auffrait donc une action sur leur manifestation ; M. de La Rive le nie pas, mais on va voir comment, selon lui, elle est tout indirecte.

M. Loomis, en coordonnant les observations faites depuis deux siècles, a fait la remarque que ces coïncidences entre les taches solaires et les aurores n'existent pas pour tous les pays tout à fait semblable- ment. Les taches du soleil agiraient donc sur les racines dans la latitudé moyenne, mais elles agiraient moins sur celles dans les latitudes moyennes. Ensuite, il a été constaté que lorsque que l'électricité et la magnétisme terrestre, pour causer la chaleur solaire, il sera facile d'influencer les influences du soleil, sans pour cela nier que les aurores se produisent dans l'atmosphère. Leur cause serait, si on le veut, indirectement solaire, mais le théâtre de leurs apparitions n'en serait pas moins les régions les plus élevées de l'air.

Les vapeurs qui s'élèvent constamment des mers équatoriales servent de véhicule à une quantité considérable d'électricité positive, tandis qu'elles laissent en terre électrique négativement ; lorsque ces vapeurs sont portées par les vents situés dans les régions où apparaissent les taches du soleil, la tension positive dont la tension diminue de haut en bas, comme on l'a bien constaté. Cette électricité tend à neutraliser avec celle de la terre, et, selon l'état de l'air, il en résulte des sessions brusques comme les orages, les tempêtes, les chutes de foudre, ou des déversements normaux vers les pôles : ce sont alors les aurores boréales.

M. Silbermann, ayant des plus modestes, mais dont le nom mérite d'être accolé à ceux des plus illustres dans la science, émet la-dessus une théorie tout à fait différente. Elle a pour principe que l'électricité et un grand défaut s'appuient sur la puissance de l'influence des étoiles filantes et des aurores boréales. Sa théorie embrasse également des aurores, mais celle de la lumière zodiacale, des vents alizés, en cause des sinusoides des calmes, la loi de l'en-grenement des cyclones et de leur mode de mouvement, celle des marées atmosphériques ; puis, s'élevant jusqu'à la cause elle-même des chutes d'astéroïdes. M. Silbermann va jusqu'à dire que l'électricité et les comètes cherchent l'explication dans les phénomènes qui ont pour siège notre globe tout entier. On dira, c'est une grande largueur de vue et une remarquable originalité dans l'application de la théorie de l'électricité à l'exploration des aurores boréales. M. Silbermann il teste beaucoup de vague dans tout cela, et la plus grande partie de cette théorie nous paraît encore à faire au moins de l'imagination : c'est là le défaut de cette magnifique conception naturelle. Espérons, comme l'auteur nous le promet, qu'elle se rapprochera de plus en plus de la précision scientifique, et alors elle offrira un admirable et grandiose exemple de la variété infinie des aspects dans l'universalité de la cause.

(*Le Moniteur de la flotte.*)

A. JACQUEMART.

Maladies des vins.

On écrit, depuis les beaux-travaux de M. Pasteur, que toutes les maladies des vins sont dues à des changements microscopiques dans les substances qui se développent au sein du liquide ou dans quelques-unes tombées. Tuer ces germes, c'est détruire les malades et, pour la tuer, la chaleur suffit.

Un point important préoccupait M. Pasteur : il s'agissait de savoir pour conserver les vins, on n'allait pas compromettre leur qualité et leur délicatesse. L'expérience seule pouvait décider. M. Pasteur l'a entreprise depuis bien des années, et il n'a causé de la peur sous toutes les formes.

À l'école normale supérieure, il existe une cave d'expériences comparatives où sont trouvées diverses sortes de vins, de grands vins et de petits vins ordinaires. Les uns sont chauffés, les autres non. À diverses époques des commissions, composées de dégustateurs éminents, viennent contrôler les résultats.

Depuis le dernier examen, trois années se sont écoulées ; cela donne plus d'importance aux nouveaux résultats, qui portent sur une expérience de six à sept ans. Aux dégustateurs habiles se sont joints plusieurs membres de la Société d'agriculture : MM. Dumars, Barrat et Bouchardat. M. Parlier, sous-directeur au ministère de l'Agriculture, a également assisté à la nouvelle épave. Pour ajouter à l'impartialité du jugement, les deux dernières années faites su son conseil. Chacun a donné sa propre opinion, par écrit, sans en dire rien aux autres membres de la commission.

Or il résulte de la nouvelle expérience qu'on peut considérer le chauffage des vins comme un puissant moyen, non seulement de conservation, mais aussi d'amélioration des vins fins et des vins ordinaires. Il est démontré que les vins exposés pendant une demi-heure environ à la température de 85 à 86 degrés acquièrent des qualités supérieures à celles que leur donnaient un vieillissement naturel.

On avait craint aussi de voir la couleur s'altérer. Pas même. Le vin le plus fin conserve son bouquet le plus délicat, son goût le plus exquis, sa couleur la plus pure, avec une parfaite limpidité.

Il résulte également que le chauffage ne détruit pas les vins vieux, qui peuvent avoir subi déjà quelques modifications. Les vins servis à la dernière expérience ont été chauffés en bouteille. Si l'on veut pratiquer en grand, il faut éviter antant que possible le contact de l'air. Le chauffage en bouteille est préférable.

Les vins soumis à l'expérience sont très variés ; il y a des vins roses, coupée Paris ; des vins du Midi plâtrés et non plâtrés, des vins d'Arbois, du Bordelais ordinaire, du chambertin, du volnay, du pomard, du romanee, des saint-gorges.

La commission a été chargée de faire rapport à l'Assemblée nationale, de la chambre syndicale ; de MM. Dumars, Barrat, Bouchardat, de la société d'agriculture ; de M. Parlier, sous-directeur au ministère de l'Agriculture, qui ont signé le procès-verbal.

Dans un ouvrage qui vient de paraître en Amérique, qui porte un titre assez imprécis, "Le principe des locomotives américaines", nous lissons que le premier essai d'une locomotive aux Etats-Unis a été fait le 8 août 1823, à Honesdale (Pennsylvanie). Cette locomotive était une machine de fabrication anglaise, importée par la compagnie du Delaware et de l'Hudson. Le premier essai de la locomotive aux Etats-Unis fut commencé en 1825 ; il partit des carrières de granit de Quincy (Massachusetts) pour aboutir à la rivière de Neponset. Il n'avait qu'une longueur de 3 milles. Aujourd'hui la longueur des chemins de fer exploités s'élève à 60 000 milles. Un des hommes qui ont le plus contribué au développement des chemins de fer en Amérique est Pierre Cooper, qui peut être considéré comme le père du système de locomotives actuellement en circulation sur le territoire de l'Union. (Courrier de S. F.)

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES

JAPON.

KURE, MER INTÉRIEURE.

Feu fixe sur Isaki.

Le Gouvernement japonais a donné avis que, le 10 mars 1872, on a allumé un nouveau feu dans un phare récemment construit sur Isaki, pointe Sud de l'Est du détroit de Simeonoski.

Le feu est fixe blanc et rouge, élevé de 37 mètres au-dessus du niveau de la mer, et il émet une lumière visible à une distance de 12 milles ; il paraît rouge depuis le N. 32° O., par le Nord et l'Est, jusqu'au S. 28° E. (rélevement qui fait partie l'île Matoyama), et blanc du S. 34° E. au Sud.

L'appareil d'éclairage est de quatre-vingts ondes.

Le phare est en granit, élevé de 6-4 m au centre de la baie ; il est sur l'extreme N. E. de la pointe, et sa position est donnée par 33° 28' 7" N., 142° 44' E.

Révolteurs vrais. Variation : +0 N. 0. en 1872.

Voyer série K, n° 225 ; carte n° 2150, 2173, 2003, et instruction n° 426, page 221.

20 avril 1872.

MER DE CHINE.

Bélic Condor (golfe de Siam).

Le 29 mars 1872, le bateau Condor, capitaine Thompson, gouvernait à 10° 50' S. — 116° 40' E. en vue de l'île de Condor. Le bateau fut foudroyé par un orage et il fut obligé de faire route vers l'île de la mer Mergui, où il réussit à échapper à un changement de couleur de l'eau ayant 185 mètres environ de longueur du Nord au Sud. On mit immédiatement toute la barre dansa, tandis que l'on voyait distinctement le fond sous le navire. Au moment où toutes les voiles étaient tirées au maximum, la goutte d'eau de fond a été déversée dans la cale et l'eau a commencé à monter. Le navire était dérisoire il ne parvenait pas à avoir 100 d'œufs sur la pointe du récif.

On réussit à l'ouvrir tout par 12° 48' S. en relevant l'angle Sud de la haute tour en forme de tableau qui est sur l'extreme Nord de Kok Ronk à l'Est, ce qui place cette sonde entre 10° 40' S. et 10° 31' E., longitude obtenue par trois observations de bord.

Le lieutenant Ellsworth de la canonnière Wessel, à eu, en 1869, une sonde de 100' par 10° 44' 15" S., 109° 31' E., et a en approuver un récif près de cet endroit. On peut donc admettre comme probable l'existence d'un danger dans cette partie du golfe de Siam.

Voyer les cartes françaises n° 1798, 2193, 2307, et l'instruction n° 395, page 135.

20 avril 1872.

Bancs Almazon et Althea (Côte de Cochinchine).

D'après les ordres de M. le contre-amiral Garnault, commandant en chef la division des mers de Chine, la canonnière F-49c, commandée par M. Ba-

nard, limitant de valasse, revenant de Hong Kong à Seligman, a exploré les bancs Almazon et Althea, situés aux extrémités du cap Sibuan, sur la route suivie par le bateau de l'expédition de cap Sibuan à Hong-Kong.

Le commandant croit que cette exploration facile très-rapide, suppose que les deux bancs n'enforment qu'un seul, prenant son origine à la pointe Nord du cap de l'île Sibuan, enveloppant cette dernière. Ils font ensuite une légère rentrée dans le cap, et se terminent enfin à une distance de 11 milles au sud-est de la pointe Sud du cap Sibuan.

Un banc de 16 milles dans la direction N. E. et S. O., M. Bannard a trouvé un brise-lames peu profond, et l'en a peu élargi de temps à autre au fond de table semi de quelques têtes de corail.

Bien qu'il n'ait pas obtenu de sondes inférieures à 10 mètres, est officiellement de 10 mètres, que ce soit un brise-lames minimum de la partie explorée.

Le banc de l'île de l'île Sibuan, qui jette au quai un travail assez complet ait exactement dans ces parages, les grande bûches démontées devraient écouler le large de ce banc et ne pas ralier la côte dans le Sud du parallèle du cap Pafenan.

Voyer les cartes françaises n° 1271, 2193, 2471, 2003, et l'instruction n° 395, page 350.

20 avril 1872.

MER DES INDIES.

COSTE SUR NARROW.

Banc de sonde devant le cap Ara.

Le transport de l'État République, passant devant le cap Ara, a découvert un banc de roches sur lequel il n'y a que 15 à 20 mètres de fond au milieu des sondes de 100 mètres de la côte. Il a été nommé le banc de l'île de l'île Sibuan, par M. Alphonse Bannard, à environ 8 milles du Nord au Sud, à sa limite Nord, au moment où la sonde passait de 27 à 29 mètres, sur l'océan Sud du basc, ou relativement le banc Bara au N. 11° O., pic de \$47 mètres du Djebel Karau au N. 48° E., et à sa limite Sud, au moment où les sondes passaient de 20 à 49 mètres sur l'océan Sud du basc, ou relativement le banc Barn au N. 11° O., pic du Djebel Karou au N. 48° E.

Séparations vraies. Variation : +4 N. O. en 1872.

Voyer les cartes françaises n° 2115, 2093, et l'instruction n° 415, page 104.

20 avril 1872.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPÉEPE.

DU jeudi 5 au mercredi 11 décembre 1872 inclus.

NAVIES DE COMMERCE ESTÉRÉ.

5 décembre. Goé. du Protect. Marion, de 50 ton, cap. Sadier, ven. de Hong-Kong, 10 pass., 12 pass., M. Vivian et sa femme, M. et Mme Holman, M. Reid et sa femme, M. et Mme Johnson.

6 décembre. Côte du Protect. Eléphant, de 42 ton, cap. Johnson, ven. d'Apataki en 1 jour, 10 pass., Peter Paul, français, MM. Mezard, McGee, anciens officiers de l'armée, et autres.

7 décembre. Géol. du Protect. Actrice, de 21 ton, pat. Tocchi, ven. de Moura en 1 jour.

NAVIE DE COMMERCE SOUD.

11 décembre. Avion français à vapeur Paix, de 92 t. d'équipage, commandé par M. Lefèvre, capitaine d'artillerie, all. à la voile.

NAVIES DE COMMERCE SOUT.

12 décembre. Côte du Protect. Japonais, de 18 ton, cap. Dem, all. Tubuki ; 7 pass., 12 pass., 12 pass., M. Vivian et sa femme, M. et Mme Holman, M. Reid et sa femme, M. et Mme Johnson.

13 décembre. Côte du Protect. Eléphant, de 42 ton, cap. Johnson, ven. d'Apataki en 1 jour, 10 pass., Peter Paul, français, MM. Mezard, McGee, anciens officiers de l'armée, et autres.

14 décembre. Géol. du Protect. Actrice, de 21 ton, cap. Tocchi, all. à Apataki.

15 décembre. Goé. du Protect. Asellie, de 70 ton, cap. Hart, all. à Apataki et aux Marquises ; 3 pass., indigènes.

BÂTIMENTS SUR RADÉ.

NE COMMERCE.

19 novembre. Bois du Protect. Mahana, de 22 ton, cap. McMillan.

22 novembre. Goé. du Protect. Excelsior, de 50 ton, cap. Mezard.

6 décembre. Côte du Protect. Eléphant, de 42 ton, cap. Johnson.

7 décembre. Goé. du Protect. Actrice, de 21 ton, pat. Tocchi.

ANNONCES

FAILLITE FOSTER ET ADAMS.

Jundi 19 décembre courant, à 2 heures de relève, en la chambre du conseil, au palais de justice, réunion des créanciers de la faillite Foster et Adams, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat.

Partager, 19 décembre 1872.
Le Greffier, Th. Van der Veen.

23

Ces personnes dont les noms sont avec moi associés Martin, J. J. collot et C° ne me sont pas encore réglés sont invitées à venir bien adressed avis de leurs créances à M. Martin avant le jeudi 19 décembre 1872.

HOTEL DE L'UNIVERS.

Le chef de cet établissement prête les habitants de Tahiti de considérer mal l'avis inséré au Messager du 17 août dernier, et signé L. Le Kergoat.

Cela-ci n'était que le présent, pendant quinze jours, d'une maison dont, par acte du 25 octobre, le coutumier a rendu définitivement propriété.

334

A VENDRE

Une fourrière de salon complète, en bois noir et moyen ; une fourrière de chambre à couche ; une boîte à pain ; une cuvette en fonte avec tous ses ustensiles, et aussi un garde-manger en ferme d'ameublement.

S'adresser à MM. Stevens et C°, ou à M. Raoul, négociant.

23

L'Ent-major de Pavie le VAUDREUIL demande un maître-d'ôtel et un caissier. S'adresser à bord.

A COUCHER CHEZ M. THOMAS, ET VOUS Y TROUVEZ
tous chapeliers variés, mercerie, verrerie, coiffante, parfumerie, bon-
tierie, etc., etc., tous articles français, à très-bon marché.

23